

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 27 Avril 2015

L'an deux mille quinze, le Lundi vingt sept avril à vingt heures quinze, le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence du Maire, Monsieur Guy ROUSSE LACORDAIRE.

Date de convocation : le 23 avril 2015.

Nombre de membres en exercice : 15

Sont présents :

Monsieur Guy ROUSSE LACORDAIRE Maire ;

Messieurs Eric HAUER, Jean-Michel SEVILLE, Jason AUGUSTO, Jean-Jacques GOUJON => Adjoint au Maire.

Mesdames, Isabelle LOUP, Annick GIRARD et Agnès PORTE CELERIER => conseillères municipales;

Messieurs Yves BODART, Olivier HURIER, Mickaël LEFEVRE => conseillers municipaux

Ont donné pouvoirs :

Madame Sylviane MALVOISIN (Conseillère) à Mme Agnès PORTE CELERIER

Monsieur Thierry CAILLOL (conseiller) à Monsieur Jean-Michel SEVILLE.

Monsieur Stéphane VEDRINES (conseiller) à Monsieur J.J. GOUJON

Absent excusé :

Monsieur Pascal CANDOLFI.

Le quorum étant atteint, le conseil peut légalement délibérer.

Secrétaire de séance : Monsieur Eric HAUER

Ouverture de Séance : 20h15

Relecture du compte rendu du précédent Conseil Municipal du 30 mars 2015

Adopté à l'unanimité.

1. **Station d'épuration** proposition de contrat d'assistance à la maintenance :
Après avoir reçu un devis de la Lyonnaise des Eaux un second devis a été demandé à Véolia. M. CARTON, de Véolia est venu ce jour à 14h00 pour visiter la Station d'épuration. Le devis est attendu pour cette semaine.
2. **Eau potable** : Une visite du réseau a été effectuée avec M. CARTON de Véolia. un devis sera fourni pour le remplacement du compteur Exhaure situé au château d'eau. Un autre devis pour l'adaptation d'un système de radio relevé sur les compteurs d'eau doit aussi être demandé. Le changement des vieux compteurs d'eau de la commune est également prévu à terme.
3. **Suivi des factures d'eau** : Il est avéré que certains compteurs d'eau n'auraient jamais été relevés, donc jamais facturés. Une vérification et identification de tous les compteurs d'eau sera effectué par Mme Annick GIRARD (resp. commission Eau & Assainissement) et M. Yves BODART. Pour cela il est demandé que soient fournis : les rôles d'eau de 2013 et 2014, la liste des factures d'eau impayées, ainsi que le document de déclaration de prélèvement « redevance de l'eau » rempli correctement. M. Jean-Michel SEVILLE indique que la liste des factures impayées a été demandée à la Trésorerie et doit être transmise prochainement.
Un règlement pour l'accès et l'entretien des citerneaux des compteurs d'eau doit être effectué.
4. **Urbanisme** :
 - 4.1. **Dossier PERRET/VERGER** : Une demande de validation du plan d'eau sur une parcelle de terrain cadastrée AC 429 sur le « Haut des Tuileries » a été demandée au SDIS, afin que le plan d'eau et le chemin d'accès soient vérifiés puis répertoriés.
 - 4.2. **Dossier DAUBRY** : demande de modification de façade au centre bourg, entre la Boulangerie et le Salon de coiffure. Après correctifs, la demande a été transmise à la DDT avec un avis favorable.
 - 4.3. **Boîte aux lettres de la Poste du village** : comme suite à la visite du responsable de La Poste de Sully, le déplacement de la boîte postale ne se fera pas : pour des raisons pratiques d'une part et de travaux trop importants à réaliser d'autre part. En effet, les nouvelles boîtes, à peine plus logeable que celle actuelle, ne peuvent pas recevoir de lettres au format A3 car l'ouverture de la fenêtre est trop étroite. Ceci obligerait les villageois à se déplacer à la poste (Tigy ou Sully) pour les lettres grands formats.
Par ailleurs, M. Jean-Jacques GOUJON, accompagnateur, nous confirme que très bientôt les facteurs ne passeront plus du tout dans les chemins privés pour déposer le courrier. Les administrés devront faire le nécessaire pour installer la ou les boîtes aux lettres en limite du chemin privé et de la voie publique.
5. **Communauté de Commune VAL-SOL** : Les panneaux d'indication et de limitation destinés aux chemins ruraux sont commandés à Val-Sol. Nous devrions les recevoir prochainement.
6. **Pays de Sologne Val-Sud** : Nous avons reçu le nouveau devis de la société ISO-INTER pour l'isolation de la salle des fêtes et de l'école par soufflage de laine de SUPAFIL, très largement financé par le groupe TOTAL. La résistance thermique demandée est de 7,00 ce qui est nécessaire pour obtenir les subventions attendues. Nous sommes en attente du diagnostic thermique réalisé en mars dernier, afin de finaliser ce dossier et de pouvoir commencer les travaux concernant la salle des fêtes.
7. **Transport Scolaire** : Le Conseil Départemental subventionne fortement les transports scolaires. Il demande néanmoins à la commune de se prononcer sur une éventuelle participation complémentaire aux frais de transport scolaire. La municipalité, comme

les années précédentes, laisse au seul Conseil Départemental et aux comités d'entreprises le soin de régler cette subvention. Les tarifs de la participation familiale annuelle au transport scolaire pour 2015/16 seront donc les suivants:
Ecolier et Collégien : 132 € - Lycéen : 212 € - 50 % de réduction pour le 2^{ème} enfant d'une même fratrie - Gratuité pour le 3^{ème} enfant et les suivants d'une même fratrie - 30% de réduction pour les élèves boursiers.

8. **SICTOM** : Suite aux réunions organisées ces dernières semaines par le SICTOM dans les différentes Communautés de Communes M. Eric HAUER, vice-président, fait un compte-rendu succinct du rapport présenté lors de ces assemblées ayant apporté divers questionnements. Trois choix sont proposés dans le rapport : la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) tel que pratiqué aujourd'hui, la TEOMI (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative) avec 1 part fixe et une part variable suivant le volume et enfin la RI (Redevance Incitative) qui deviendrait, comme l'eau, un service public facturable selon le nombre de relevés.
Une consultation publique aura lieu de Juillet à septembre 2015, basé sur le rapport déjà présenté aux élus du territoire.
9. **Comité des fêtes** : M. le Maire attire l'attention sur le renouvellement du COMITE des FETES qui devrait se réunir prochainement (début juin vraisemblablement) lors de la prochaine A.G. Il demande de réfléchir sur les connaissances de chacun afin de solliciter des Vannoises ou des Vannois qui pourraient former une nouvelle équipe en remplacement de l'équipe des conseillers municipaux actuels qui avaient bien voulu prendre le relais pendant cette première année de transition. Toute suggestion est la bienvenue.
10. **Mémoire de Vannes**. Réflexion en cours sur la création d'un nouveau livre sur Vannes sur Cosson, du même type que ceux déjà réalisés pour Villemurlin en 2013 et pour Cerdon cette année.
11. **Réunion Publique** :
Comme promis à nos concitoyens lors des élections municipales de 2014, le Maire tiendra une REUNION PUBLIQUE à la Salle des Fêtes de Vannes sur Cosson le **vendredi 29 mai 2015 à 19h00**. Tous les Vannoises et Vannois sont cordialement invités.
Points abordés : Budget / Investissements - Projets à développer en commun avec les villageois - Réponses aux questions.
12. **Manifestation** :
- 12.1. 2 et 3 mai 2015 : Les heures historiques à Sully sur Loire
 - 12.2. 5 mai 2015 : Nettoyage du bois Boulette avec l'Association ASL et la Commune. Tous les Villageois sont invités.
 - 12.3. 8 mai 2015 : Cérémonie + remise de médaille
 - 12.4. 9 mai 2015 : Ciné Vannes avec le Cinéma Ciné Sologne.
 - 12.5. 16 et 17 mai 2015 : Foire aux asperges à Tigy. Le 17 mai cérémonie avec les officiels.
 - 12.6. 24 mai 2015 : Marché de Pays sur la place Ythier PRIVE de Vannes sur Cosson.
 - 12.7. 29 mai 2015 : **REUNION PUBLIQUE** à 19H à la salle des fêtes de Vannes sur Cosson.
 - 12.8. 31 mai 2015 : Passage à Vannes sur Cosson (10H -10H30) de la dixième ronde des Solex.
 - 12.9. 07 juin 2015 : Randonnée cycliste avec point relais à l'Ecole de Vannes sur Cosson.
 - 12.10. 14 juin 2015 : Rallye Moto (Gendarmerie) passage à Vannes sur Cosson.
 - 12.11. 21 juin 2015 : Selon disponibilité, la clique verra si elle pourra s'occuper d'une éventuelle fête de la musique.
 - 12.12. 13 et 14 juillet 2015 : Feux d'artifice pour le 13 au soir et cérémonie le 14/07.
- Traditionnellement : défilé aux lampions, bal, buvette, en accord des décisions prises par le nouveau Comité des Fêtes.
13. **Divers** :
- 13.1. M. Yves BODART demande, si le secrétariat de la mairie sera de nouveau ouvert le samedi, quand la seconde secrétaire de mairie reviendra de son congé de maternité ? M. le Maire répond : « en principe, oui » conformément à ce qui est affiché sur la porte de la Mairie.
 - 13.2. Le nouveau tableau remanié des COMMISSIONS a été validé par le conseil et apparaîtra dans « La Caillat » dont la prochaine sortie est prévue avant l'été.
 - 13.3. Compte tenu de la Réunion Publique du 29 mai prochain, la prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra en Mairie le mardi 16 juin 2015 à 18h30.
Réunion préparatoire le mardi 26 mai 2015.

Clôture de séance : 22h15

La réunion préparatoire pour la réunion publique aura lieu le mardi 26 mai à 18H15, (la réunion publique est prévue le vendredi 29 mai 2015 à 19H)

La réunion préparatoire du conseil municipal aura lieu le mardi 9 juin à 18H30, (la réunion du conseil municipal est prévue le mardi 16 juin à 18H30).